

Stratégies et défis de la gestion des déchets ménagers dans la commune d'abobo

Bourahiman SIDIBÉ,

Doctorant, UFHB, Abidjan Côte d'Ivoire

Institut

d'Ethno-Sociologie

bousidibe82@gmail.com

TRA Fulbert,

Maître de Conférences,UFHB, Abidjan- Côte d'Ivoire

Département de Sociologie

Résumé :

De 2005 à 2015, les autorités ivoiriennes, notamment le Ministère de la Salubrité Urbaine, ont priorisé l'amélioration des conditions de vie des populations. Cependant, la mise en œuvre des politiques et stratégies de gestion des ordures ménagères a été problématique à Abidjan, en particulier dans la commune d'Abobo, entraînant une dégradation des cadres de vie. Cette étude vise à analyser les stratégies de gestion des déchets ménagers mises en place par les habitants et les autorités étatiques, ainsi qu'à évaluer l'éducation environnementale des populations en matière de préservation de l'environnement. Deux approches principales de gestion des ordures sont observées à Abobo : la gestion formelle, assurée par des sociétés concessionnaires, et la gestion informelle, ou "porte à porte", gérée par des précollecteurs. Cette dernière, la plus répandue, permet d'éliminer environ 70 % des déchets ménagers quotidiennement. Toutefois, ce taux reste faible en raison du manque de matériel adapté et de l'état dégradé des rues dans les quartiers. Les déchets précollectés sont souvent déversés dans des coffres à ordures, sur les trottoirs ou dans des dépôts sauvages. Pour améliorer les conditions de vie des habitants, il est essentiel que l'État et les autorités locales s'impliquent davantage dans la gestion des ordures ménagères à Abobo, en renforçant les infrastructures et en sensibilisant les populations aux enjeux environnementaux.

Mots clés : ordures ménagères, cadre de vie, condition de vie, stratégies, précollecteurs.

Abstract :

From 2005 to 2015, the Ivorian authorities, particularly the Ministry of Urban Sanitation, prioritized improving the living conditions of the population. However, the implementation of policies and strategies for household waste management faced challenges in Abidjan, especially in the commune of Abobo, leading to a deterioration of the living environment. This study aims to analyze the waste management strategies put in place by residents and government authorities, as well as to assess the population's environmental education regarding environmental preservation. Two main approaches to waste management are observed in Abobo : the formal system, handled by concessionary companies, and the informal or "door-to-door" system, managed by pre-collectors. The latter, which is the most widespread, removes about 70% of household waste daily. However, this rate remains low due to a lack of suitable equipment and the poor condition of streets in the neighborhoods. Pre-collected waste is often dumped in waste containers, on sidewalks, or in illegal dumping sites. To improve residents' living conditions, it is essential for the State and local authorities to play a more active role in household waste management in Abobo by strengthening infrastructure and raising public awareness about environmental issues.

Keywords : Household waste, living environment, living conditions, strategies, pre-collectors.

Introduction

La gestion des déchets ménagers dans la commune d'Abobo se heurte à des défis majeurs notamment l'insuffisance des infrastructures, la collecte irrégulière et la prolifération des dépôts sauvages. Les stratégies actuelles combinent une gestion formelle par des sociétés

concessionnaires et une gestion informelle "porte à porte" assurée par des précollecteurs. Cependant, l'efficacité reste limitée en raison du manque de matériel adapté et du mauvais état des routes. Les initiatives récentes, comme l'opération "Grand Ménage", visent à améliorer la salubrité, mais une implication accrue des autorités locales et une sensibilisation des populations sont essentielles pour des résultats durables.

Ce faisant, des études ont été menées sur les stratégies et défis de la gestion des déchets ménagers dans la commune d'Abobo, au nombre desquelles celle de Souleymane Diabagaté interpelle. Celui-ci, dans son mémoire intitulé *Assainissement et Gestion des ordures ménagères à Abobo-Baoulé* (S. Diabagaté, 2008, p. 48), met en lumière et analyse les dysfonctionnements du système de collecte et leur impact sur le cadre de vie des populations en soulignant particulièrement l'importance de la précollecte "porte à porte" et les limites liées au manque de matériel adapté et à l'état des routes dans les quartiers. Dès lors, il se pose le problème des politiques et stratégies de gestion des ordures ménagères. Cela nous pousse à réfléchir au sujet : **Stratégies et défis de la gestion des déchets ménagers dans la commune d'Abobo**. En d'autres termes, ces travaux mettent à nu les approches et obstacles dans la gestion des déchets ménagers à Abobo. L'analyse de notre sujet permettra d'atteindre les objectifs pour lesquels les sociologues visent à améliorer la gestion des déchets ménagers à Abobo en renforçant les infrastructures, optimisant les stratégies de collecte et en sensibilisant les populations pour un environnement plus sain

et durable. Au regard de cette assertion, nous sommes en droit de nous interroger en ces termes : Quelles sont les stratégies et les principaux défis de la gestion des déchets ménagers dans la commune d'Abobo ? À cette question centrale se greffent des questions subsidiaires : Quels acteurs sont impliqués dans la gestion des déchets à Abobo et quels sont leurs rôles ? Quels sont les impacts sanitaires et environnementaux de la gestion actuelle des déchets ? Quelles solutions peuvent être proposées pour améliorer la gestion des déchets ménagers à Abobo ? Ainsi, trois hypothèses qui découlent de ces interrogations. D'abord, le renforcement des infrastructures de collecte des déchets réduira significativement les dépôts sauvages à Abobo. Ensuite, l'optimisation des stratégies de collecte, incluant la pré-collecte, augmentera l'efficacité de la gestion des ordures ménagères. Enfin, la sensibilisation des populations améliorera les pratiques de gestion des déchets pour un environnement plus sain et durable.

Pour mener à bien notre étude, nous nous pencherons sur la théorie sociologique. Les théories sociologiques, comme le structuralisme-constructivisme de Pierre Bourdieu, permettent d'expliquer comment les pratiques de gestion des déchets sont influencées par les cadres de socialisation, les valeurs culturelles et les représentations sociales. Par exemple, certaines pratiques, comme le rejet des déchets dans la lagune, sont perçues comme normales et non insalubres par les habitants, car elles s'inscrivent dans un contexte historique et culturel spécifique. Le structuralisme-constructiviste de Pierre Bourdieu est une théorie sociologique qui articule deux

dimensions : l'existence de structures sociales objectives et leur construction historique et sociale (P. Bourdieu, 1987, p. 65). Ces références offrent une vue d'ensemble de la théorie de Bourdieu, en mettant l'accent sur l'interaction entre les structures sociales objectives et leur construction historique et sociale.

Le présent exposé s'établit en cinq chapitres. Le premier aborde le cadre géographique. Le deuxième mettra en évidence l'approche méthodologique. Quant au troisième chapitre, il sera question des résultats des travaux. Le quatrième nous élucidera sur la pratique de l'hygiène dans la commune d'Abobo. Et enfin, le cinquième chapitre sera consacré aux discussions.

1. Cadre géographique

La présente étude se concentre sur Abobo, une commune située dans le nord du district autonome d'Abidjan. Elle est délimitée au nord par la commune d'Anyama, au sud par la commune d'Adjamé et le quartier Deux-Plateaux, à l'est par le quartier Angré-Cocody, et à l'ouest par la forêt du Banco.

Avec environ 1 500 000 habitants sur une superficie de 9 000 hectares (90 km²), soit une densité de 167 habitants par hectare, Abobo est l'une des communes les plus peuplées du district autonome d'Abidjan. Elle abrite une gare ferroviaire située sur la ligne reliant la Côte d'Ivoire au Burkina Faso, ainsi qu'une gare routière. La commune compte 24 quartiers, notamment Agoueto, Anonkoi Kouté, Anonkoi III, Sagbé Nord, Sagbé Sud,

Sagbé Centre, Avocatier Agnissankoi, M'Ponon, Abobo Nord Settu, Akeikoi, Houphouët Boigny, Abobo Nord, Habitat Sogefiah, Abobo Centre, Plaque 1-2, Agbekoi, Centre Douze Hectares, Abobo Sud 3ème Tranche, Anador, Abobo Dokui, Aboboté, Sans Manquer, Kennedy Clouetcha, Abobo Baoulé, et Abobo Banco 1-2.

Malgré les campagnes de sensibilisation à l'éducation environnementale, Abobo fait face à des défis récurrents quant à la gestion des déchets notamment Abobo PK18, Anador, Abobo Gare, Sagbé, Mobile, et Abobo Baoulé qui constituent les zones spécifiques de notre étude. Située au nord du parc national du Banco, cette commune, quasi inexistante il y a 20 ans, est aujourd'hui caractérisée par une forte expansion urbaine, avec une prédominance d'habitats traditionnels.

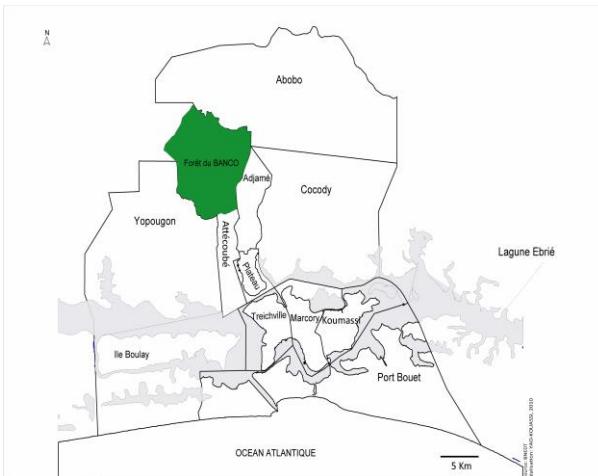


Figure 1 : Carte administrative des 10 communes d'Abidjan

2. Approche méthodologique (ou matériels et méthodes)

Notre étude se concentre sur la commune d'Abobo, située dans le nord d'Abidjan. Cette localité compte une population estimée à 1 500 000 habitants selon la Commission Électorale Indépendante (2015), caractérisée par une diversité culturelle, avec des origines variées provenant de différentes régions de la Côte d'Ivoire et des pays voisins.

L'enquête s'est déroulée dans 6 quartiers sur les 24 que compte la commune d'Abobo, sélectionnés selon une méthode raisonnée. Les quartiers choisis sont Abobo PK18, Anador, Abobo Sabgé, Abobo Baoulé, et Abobo Gare. Au sein de ces quartiers, nous avons interrogé 30 chefs de ménage, sélectionnés de manière proportionnelle à la taille de chaque quartier. Tous les chefs de ménage présents dans les cours sélectionnées ont été pris en compte.

Après les entretiens avec les chefs de ménage, des observations de terrain ont été menées pour mieux comprendre et évaluer les stratégies mises en place par la population et les acteurs environnementaux pour améliorer le cadre de vie. Ces observations ont permis d'apprécier l'impact des initiatives locales en matière d'assainissement et de gestion de l'environnement.

3. Résultats

3.1. Les acteurs impliqués dans la gestion des ordures ménagères à ABOBO pk 18

3.1.1 La sous-direction de l'environnement au sein de la mairie d'Abobo

Créée en 1980, la sous-direction de l'environnement comprend trois services distincts, chacun ayant des missions spécifiques :

1. Le service d'hygiène :

Il est chargé de la salubrité publique et intervient sur divers aspects, notamment la gestion des eaux usées sur les voies publiques, l'inspection sanitaire des magasins (vérification des dates de péremption des produits), ainsi que le contrôle des établissements accueillant du public, tels que les hôtels, les WC publics, les boulangeries et les restaurants. Ce service est également responsable de l'enlèvement des corps des personnes décédées sur la voie publique.

2. Le service des parcs et jardins publics :

Il se consacre à l'embellissement de l'espace urbain par la plantation d'arbres et de gazon, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie.

3. Le service de gestion des ordures ménagères, des réseaux d'assainissement et du drainage :

Ce service est en charge de la collecte des déchets ménagers dans des sites désignés, ainsi que de la gestion des réseaux d'assainissement et du drainage des eaux.

Les responsables de ces services sont nommés par arrêté municipal, sur proposition du directeur des services. Cette structure organisationnelle vise à assurer une gestion

efficace et coordonnée des questions environnementales au sein de la commune.

3.1.2 L'ANASUR

L'ANASUR (Agence Nationale de la Salubrité Urbaine) a été créée le 4 octobre 2004. Elle est organisée autour de trois départements principaux :

1. Le département de la logistique :

Il comprend une cellule d'experts spécialisés dans les questions environnementales, l'assainissement, l'audit technique et la logistique.

2. Le département de la gestion technique :

Il est composé de la brigade de la salubrité urbaine, chargée de fournir un appui logistique, de lutter contre les installations anarchiques et de réduire les nuisances de toutes sortes.

3. Le département juridique et financier :

Il inclut le service des études et projets, responsable de la rédaction et du suivi des cahiers des charges, ainsi que de la supervision des programmes de communication et de sensibilisation des usagers.

Chacun de ces départements est divisé en trois sous-départements, et chaque sous-département comprend deux services.

L'ANASUR est dirigée par un directeur, nommé par décret, assisté par un secrétariat et un adjoint. Cette structure organisationnelle permet à l'agence de mener à bien ses missions de manière coordonnée et efficace.

3.2. Les associations de jeunes de quartier s'occupant de la gestion des ordures

3.2.1 Brigade de l'insalubrité publique

L'Association des Jeunes de Sagbé Palmeraie a été fondée en 2010 par Boué Bi Valentin, son président. Elle a été créée dans le but d'encadrer les jeunes du quartier pour les éloigner du vandalisme. L'association regroupe des membres de tous âges, hommes et femmes confondus.

Au sein de l'association, un bureau est mis en place, composé d'un président et d'autres responsables, choisis par ce dernier en fonction de leurs compétences et de leur disponibilité. Ces responsables assistent le président dans ses tâches.

Parmi les rôles clés, on trouve :

- Le chef de terrain, chargé de superviser et d'identifier les zones à nettoyer.
- La logistique, qui s'occupe de la collecte du matériel nécessaire.
- Le trésorier, responsable de la gestion des dons reçus.

Les principales activités de l'association incluent le nettoyage du quartier et la sécurité des habitants. Depuis sa création, elle fonctionne sur une base bénévole, travaillant chaque dimanche de 6h à 12h. Pour cette association, la protection de l'environnement occupe une place centrale dans ses actions.

3.2.2 Jeune dynamique

Cette association a été fondée par Sylla Mamadou, président, et Diara Mamadou, vice-président. Elle rassemble des jeunes âgés de 10 à 22 ans du quartier Békènin. Ces derniers ont constaté une insalubrité croissante dans leur quartier, sans que personne ne s'en préoccupe. Conscients de leur rôle, ils ont décidé de prendre l'initiative de nettoyer le quartier en créant cette association, afin d'améliorer le cadre de vie et de le rendre plus agréable.

L'adhésion à l'association est conditionnée par le don de soi et la disponibilité. Le bureau est composé d'un président, élu par les membres, qui dirige les activités. Le vice-président, choisi par le président, joue un rôle clé dans la communication, servant d'intermédiaire entre le président, les membres et les ONG. Il est également chargé de faire reconnaître l'association auprès de la mairie. Le secrétaire facilite la communication entre les membres et le président. Enfin, le comité d'organisation des activités est responsable de la collecte du matériel nécessaire et de la sélection des zones à nettoyer.

3.2.3. Enfants de mobile

Cette association a été fondée le 30 décembre 2012 par Diane Karamoko, son président, inspiré par l'initiative « Balai devant ta porte ». Son objectif principal est d'améliorer et d'assainir le cadre de vie local.

Contrairement à d'autres structures, il n'y a aucune condition d'adhésion, car l'association travaille principalement avec des enfants âgés de 3 à 13 ans.

Initialement, l'association collaborait avec des jeunes, mais ceux-ci ont progressivement abandonné.

L'activité principale de l'association est le balayage, organisé tous les dimanches de 9h à 13h. Cette initiative vise à sensibiliser les plus jeunes à l'importance de la propreté et de l'environnement.

3.3. Les ONG impliquées dans la gestion des ordures dans la commune d'Abobo

3.3.1 Avibas

Cette ONG a été fondée le 10 avril 2010 par Yao Lazard, son président, à Samanké. Elle a été créée dans le but de prévenir et de gérer les risques d'inondation. Pour y adhérer, il faut être résident du quartier, qu'on soit jeune ou adulte.

Le bureau est structuré comme suit :

- Le président, élu par les membres, est chargé de coordonner les activités et de proposer des idées pour le développement de l'ONG.
- Le vice-président, choisi par le président en fonction de ses compétences et de sa disponibilité, assiste le président et le remplace en cas d'absence.
- Le secrétaire général rédige les rapports d'activités, organise les réunions administratives et mène des campagnes de sensibilisation.
- Le trésorier gère les dons et les cotisations.
- Le commissaire aux comptes vérifie les fonds et la gestion de la caisse.

- Le président des jeunes est responsable de la mobilisation des jeunes.
- Les conseillers, membres les plus âgés du quartier, apportent leur expertise et leurs conseils aux responsables du bureau.

Cette structure permet à l'ONG de fonctionner de manière efficace et organisée pour atteindre ses objectifs.

3.3.2 Cœur espoir

Cette ONG, fondée le 10 juillet 2011 par Tuo Mariétou, sa présidente, a pour mission de sensibiliser et de former la population sur les pratiques familiales et l'éducation sanitaire en milieu communautaire. Aujourd'hui, elle s'engage également dans le balayage de leur quartier.

Pour adhérer à cette ONG, il faut être une femme âgée de 16 à 60 ans et payer une cotisation mensuelle de 2 000 FCFA.

Le bureau est composé de :

- La présidente, élue par les membres, est chargée de concevoir et de proposer des projets.
- La vice-présidente, choisie parmi les responsables du bureau, remplace la présidente en cas d'absence.
- La trésorière gère la caisse de l'ONG.
- La secrétaire rédige les rapports d'activités et informe les membres.
- Le commissaire aux comptes contrôle les finances et la gestion de la caisse.

En plus du balayage, l'ONG organise des dons de sang mensuels et des arbres de Noël pour les enfants. Les activités de nettoyage ont lieu le premier samedi de chaque mois, de 7h à 11h. Ces initiatives visent à améliorer le cadre de vie et à renforcer la cohésion sociale au sein de la communauté.

3.3.3 CAPGR

Cette ONG a été fondée le 28 décembre 2011 par Traoré Vacaba, son président, en collaboration avec Noufou Kolossé, Cissé Mamadou, Yéo Yacouba, et Mamadou Doumbia, secrétaire général. Les membres sont principalement des hommes âgés de 30 à 60 ans, travaillant en partenariat avec les femmes de PK18.

Le bureau est structuré comme suit :

- Le président, élu par les membres, dirige l'ONG.
- Le vice-président assiste le président dans ses fonctions.
- Les secrétaires généraux coordonnent toutes les activités.
- Le secrétaire à l'organisation est chargé de mobiliser les membres.
- Le trésorier collecte les fonds.
- Les conseillers, membres les plus âgés, apportent leur expertise au bureau.

L'ONG a été créée dans le but d'assainir les gares routières d'Abobo. Elle est une association de syndicats de transport et organise des opérations de balayage dans

toutes les gares routières. Ces activités se déroulent tous les premiers samedis du mois en collaboration avec l'ANASUR. Pour les gares routières, elle travaille également tous les samedis avec les femmes de PK18, à raison de deux samedis par mois.

Les opérations de balayage sont menées sur une base bénévole, renforçant ainsi l'engagement communautaire en faveur de la propreté et de l'assainissement.

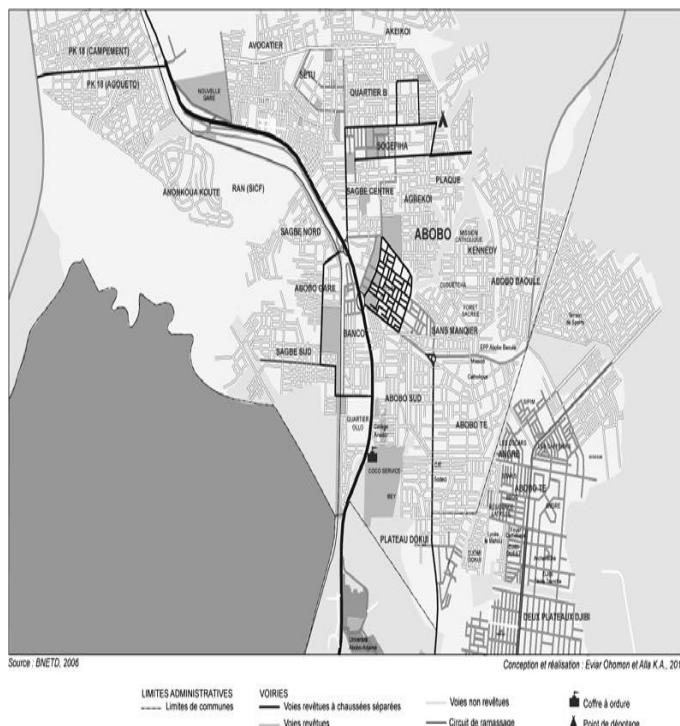


Figure 2 : Circuit de ramassage des ordures ménagères dans la commune d'Abobo

4. La pratique de l'hygiène dans la commune d'abobo

Cette section de notre étude est dédiée à l'identification des modes de gestion du cadre de vie par les populations enquêtées. L'enquête a permis d'analyser les pratiques d'hygiène au sein des ménages et de comprendre comment ces populations gèrent leur environnement quotidien.

Pour ce faire, nous avons posé des questions portant sur :

1. Le mode d'évacuation des ordures : Comment les déchets ménagers sont-ils collectés et éliminés ?
2. Le mode d'évacuation des eaux usées : Quelles méthodes sont utilisées pour gérer les eaux usées domestiques ?

Ces éléments ont permis d'évaluer les pratiques locales en matière d'hygiène et de gestion environnementale, offrant ainsi une vision claire des défis et des solutions adoptées par les habitants.

4.1 Le mode d'évacuation des ordures ménagères

L'évacuation des ordures ménagères est un élément clé pour assurer la salubrité à Abobo. Pour y parvenir, les associations de transporteurs et les groupements ayant signé des accords avec la mairie et l'ANASUR, ainsi que les responsables de la gestion de l'environnement, apportent leur soutien. Ces acteurs bénéficient de dons de matériel, tels que des balais, des sacs poubelles, des gants et

des tee-shirts, bien que ces ressources soient souvent insuffisantes. Ces opérations ont généralement lieu au début de chaque mois.

Les populations participent activement à la pré-collecte des ordures, en les acheminant vers des bennes communautaires ou des caisses arrière placées en bordure des voies pour la collecte finale. Cependant, cette tâche est rendue difficile par l'absence de voies d'accès dans certains quartiers, où les pistes nécessaires au passage des camions sont souvent obstruées ou coupées par l'érosion.

La pré-collecte désigne l'ensemble des opérations visant à évacuer les déchets depuis leur lieu de production jusqu'à leur prise en charge par le service de collecte. À Abobo, deux modes de pré-collecte sont pratiqués :

1. La pré-collecte informelle : réalisée par des agents de pré-collecte utilisant des camions-bennes, des brouettes, des pousses ou même des jeunes filles transportant les déchets sur la tête.
2. La pré-collecte formelle : implique le dépôt direct des ordures dans des poubelles ou des lieux de collecte désignés.

Ces méthodes, bien que variées, reflètent les défis et les adaptations locales face aux contraintes logistiques et environnementales.

4.2 La précollecte par le biais des agents de pré-collecte

Notre enquête révèle que 51 % des ménages des quartiers étudiés font appel à des services de pré-

collecte moyennant une rémunération, que ce soit de manière mensuelle ou quotidienne. Parmi les 49 % restants, 70 % signalent un ramassage très irrégulier. Les camions-bennes passent rarement, parfois une fois par semaine dans certains quartiers, voire deux fois par mois dans d'autres.

Les ménages utilisent divers récipients pour stocker leurs ordures, notamment des sachets en plastique, des sacs de riz vides (borro) ou des poubelles. Ces déchets sont ensuite précollectés par des jeunes femmes ou des jeunes hommes, appelés agents de pré-collecte. « Ces jeunes nous facilitent grandement l'évacuation des ordures, car il est difficile pour nous de nous déplacer jusqu'au goudron à N'Dotré ou Pharmacie Safir (Abobo PK18) pour atteindre les bennes de ramassage. Les coffres à ordures sont souvent très éloignés de nos domiciles, et la dégradation des voies empêche la circulation des camions. En tant que mère célibataire avec des enfants scolarisés, ce service me convient parfaitement, matin et soir », explique Mlle T.F., locataire à la Cité Coccinelle.

Seulement 7 % des ménages utilisent des conteneurs ou coffres à ordures pour l'évacuation de leurs déchets. Dans le cadre de la lutte pour la préservation de l'environnement et la suppression des dépôts sauvages, 35 % des ménages se sont abonnés au système de collecte porte à porte. Ce système est très apprécié pour sa régularité, évitant ainsi l'accumulation d'ordures dans les concessions. Cependant, 65 % des ménages ne sont pas encore abonnés, principalement en raison du coût élevé du

service. Ce système permet d'éliminer environ 75 % des tonnes d'ordures produites quotidiennement.

Le financement initial des PME de pré-collecte repose principalement sur les apports personnels des fondateurs, complétés par les paiements des ménages pour les services rendus. Les tarifs varient selon la taille des poubelles et les quartiers :

- 3 à 20 kg : 50 FCFA
- 20 à 40 kg : 100 FCFA
- Plus de 50 kg : 200 FCFA

Ces tarifs sont négociables. Certains précollecteurs ont des contrats verbaux et sont payés mensuellement, indépendamment de la quantité d'ordures ramassées. Les ménages concernés paient en moyenne 1 000 FCFA par mois. Cette pratique est plus répandue dans les quartiers à haut et moyen standing comme PK18 (Coccinelle), Plateau Dokui et Abobo-Gare, où 60 % des ménages y ont souscrit. Dans les autres quartiers, le manque de moyens financiers est souvent invoqué pour justifier la non-adhésion.

35 % de la population bénéficie d'un service de collecte correct, tandis que 9 % y ont un accès moyen. Cependant, la majorité (55 %) rencontre des difficultés d'accès. Abobo est l'une des communes les moins bien desservies par les services de ramassage.

Chaque matin, les agents de pré-collecte se déplacent à pied pour collecter les ordures auprès des ménages. « Nous gagnons au moins 4 000 FCFA par jour, car l'absence de pistes et l'éloignement des poubelles centrales nous obligent à vider des centaines de poubelles, parfois le soir

vers 16 heures. Certaines familles nous proposent des sommes mensuelles pour l'évacuation régulière de leurs déchets, surtout les salariés vivant dans des villas ou studios », explique l'un des précollecteurs. Cette activité a lieu tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés.

Des jeunes habitants d'Abobo Baoulé, comme K.Y. et T.S., témoignent : « Nous avons constaté que notre quartier était très sale, avec des déchets ménagers déversés derrière les maisons et sur les pistes peu fréquentées. Personne ne s'en préoccupait, chacun attendait l'intervention de la mairie ou des camions-bennes (Gi2E, 2IEZ, Intercooler). Face à cette situation, nous, les jeunes du quartier, avons décidé de rendre notre cadre de vie plus propre. Nous utilisons des brouettes, que nous louons à 250 FCFA par jour à la gare d'Abobo, pour passer de porte à porte et collecter les ordures. Nous proposons également un service de vidange des poubelles à des tarifs forfaitaires allant de 50 à 200 FCFA, selon la quantité. » Ces jeunes ont été influencés par l'opération « Balai devant ta porte », diffusée à la télévision. Malgré le désistement de nombreux camarades, ils ont persévéré et travaillent aujourd'hui avec des jeunes filles et garçons pour promouvoir l'hygiène et l'éducation sanitaire dans leur communauté.

4.2.1. La précollecte directe vers les lieux de collecte

Cette méthode consiste à ce que les populations apportent directement leurs déchets ménagers aux points de collecte. Elle présente un avantage économique, comme

lexplique Mme F.B : « Les précollecteurs nous demandent un minimum de 100 francs, voire 300 francs par jour pour vider nos poubelles ou ramasser nos déchets. Payer 100 francs par jour à ces jeunes ne me convient pas. C'est pourquoi je me rends moi-même à la décharge, ou mes enfants déposent les déchets dans des sacs pour les y emporter. »

Pour des raisons de proximité, Mme Y. F., habitante d'Abobo Sabgé, ajoute : « Je n'habite pas loin de la décharge, alors j'y apporte mes ordures directement chaque fois, plutôt que d'attendre les précollecteurs ».

Cette approche permet aux habitants de réduire leurs dépenses tout en gérant efficacement l'évacuation de leurs déchets.

4.2.2 État général de traitement des ordures ménagères à Abobo

L'analyse de la gestion des ordures ménagères a montré que l'utilisation de poubelles individuelles est très répandue parmi les ménages. En effet, 80 % des 30 ménagères interrogées en possèdent. Le stockage des déchets se fait majoritairement dans des récipients solides (90 % des cas), tandis qu'une minorité utilise des sacs en plastique (7 %) ou jette directement les ordures dans la nature, notamment sur des terrains ou cours inachevés (3 %). Les ménages dépourvus de poubelle optent également pour le rejet des déchets dans l'environnement.

Concernant l'évacuation, 37 % des ménages privilégient le dépôt dans des bennes publiques, qui sont ensuite collectées par des véhicules spécialisés. Par

ailleurs, 30 % font appel aux précollecteurs, qui acheminent les déchets vers des points de collecte stratégiques, souvent situés en bordure de route ou dans des lieux accessibles aux camions. Enfin, 23 % des ménages préfèrent attendre directement le passage des véhicules de ramassage pour évacuer leurs ordures.

Ces pratiques reflètent une diversité de méthodes adaptées aux besoins et aux contraintes de chaque ménage.



Photo 1 : Abobo gare un dépotoir à ciel ouvert sur l'axe Abobo- Adjamé

4.3. La composition et la quantité des ordures ménagères produites

Les déchets de la ville d'Abidjan, et plus spécifiquement ceux de la commune d'Abobo, se composent principalement de 66,43 % de matières biodégradables, 18,04 % de matières recyclables et 15,51 % de matières inertes, telles que le sable et les cailloux. Une analyse plus détaillée révèle neuf (9) catégories principales : les matières fermentescibles, les déchets végétaux (bois, résidus de jardinage, etc.), le plastique, les métaux, le verre, les textiles, le papier-carton, les fines (sable et cendres) et les cailloux. Ces proportions sont confirmées par les études d'Attahi (1995) et de Sané (1999).

La production de déchets ménagers dans la commune d'Abobo est fortement influencée par l'augmentation rapide de sa population, ce qui se traduit par une quantité significative d'ordures collectées par les opérateurs locaux.

5. Discussion

Les quantités importantes d'ordures ménagères dans les quartiers d'Abobo sont principalement dues à leur composition, dominée par des matières fermentescibles, ainsi qu'au taux d'humidité élevé de la région. En effet, Abidjan, et plus particulièrement Abobo, bénéficie d'un climat tropical humide, avec une pluviométrie moyenne de 2 200 mm par an répartie sur sept mois (Ministère de l'Environnement et du Tourisme-PNAE-CI, 1994). Les déchets, souvent exposés à l'air libre sans couvercle, absorbent cette humidité, ce qui augmente leur poids,

d'autant plus qu'ils contiennent 50,6 % de matières organiques (Sané, 1999).

En moyenne, 7 657,20 tonnes d'ordures sont collectées annuellement par les opérateurs intervenant dans la commune d'Abobo. Le ratio élevé de production d'ordures ménagères, estimé à 1,04 kg/habitant/jour, s'explique par la densité de population et l'intense activité commerciale. Ce ratio varie entre 0,41 kg/habitant/jour dans les quartiers précaires et 1,23 kg/habitant/jour dans les zones résidentielles, dépassant ainsi la moyenne de 0,5 kg/habitant/jour observée dans les principales métropoles des pays en développement.

L'accroissement rapide de la population et l'expansion urbaine rendent la gestion des déchets problématique pour les autorités locales et les habitants. L'élimination des ordures nécessite l'implication de multiples acteurs environnementaux et l'utilisation de diverses techniques, notamment la pré-collecte par des agents informels et la collecte directe vers les points de ramassage ou les camions.

Depuis 2002, la gestion des déchets à Abidjan, et particulièrement à Abobo, a évolué en raison de l'instabilité gouvernementale et de la rotation des sociétés de ramassage. Cette responsabilité a été transférée aux communes du District d'Abidjan. Cependant, le manque d'infrastructures, notamment de voies de communication, a conduit à l'adoption de stratégies alternatives, comme l'installation de coffres à ordures dans des zones accessibles. La pré-collecte, principalement assurée par l'opérateur Gi2E en collaboration avec des ONG, des

coopératives et des individus, reste limitée en raison de l'absence de matériel adéquat. Les précollecteurs utilisent des charrettes, des brouettes et d'autres outils rudimentaires pour acheminer les déchets vers les coffres ou des dépotoirs sauvages.

La précollecte porte-à-porte est la méthode la plus répandue et efficace pour les habitants. Elle consiste à évacuer les ordures des zones non desservies par les véhicules de collecte vers des points de dépôt, souvent des terrains vagues ou des bordures de routes. Cependant, les poubelles domestiques, généralement sans couvercle, exposent les déchets aux intempéries et aux activités commerciales informelles, augmentant les risques de contamination et de maladies comme la diarrhée, le choléra et le paludisme.

Malgré les efforts des autorités pour installer des poubelles publiques et promouvoir l'utilisation de sacs à ordures, les déchets continuent de s'accumuler dans les rues et les caniveaux, notamment près des marchés. Cette situation, due à un manque d'éducation environnementale et à la négligence, entraîne une dégradation du cadre de vie et des risques sanitaires. Les enfants et les servantes, souvent chargés de vider les poubelles, ne reçoivent pas toujours les consignes nécessaires pour éliminer correctement les déchets.

Cette pratique contribue à la pollution, à la prolifération de nuisibles et à la diffusion de mauvaises odeurs, affectant la santé des populations. Malgré les campagnes de sensibilisation, elle reste courante dans les quartiers périphériques et sous-équipés, soulignant la

nécessité d'une gestion plus efficace et d'une éducation environnementale renforcée

Conclusion

À la une de notre réflexion, il ressort que les ordures ménagères précollectées s'accumulent dans les rues, les caniveaux et les espaces publics de la commune, engendrant diverses nuisances et une dégradation du cadre de vie et de la santé des populations. Les stratégies actuelles de gestion des déchets, notamment la précollecte porte-à-porte, largement répandue à Abobo, s'avèrent inadaptées et ont un impact négatif sur les habitants.

Pour remédier à cette situation, il est essentiel de mettre en œuvre des stratégies de gestion cohérentes et des campagnes de sensibilisation impliquant tous les acteurs concernés. Une collaboration étroite entre les autorités étatiques et municipales est indispensable pour assurer une gestion efficace et durable des ordures ménagères, contribuant ainsi au bien-être de la population d'Abobo.

Références bibliographiques

ADAMAN Oulouho, 1991. *Profil de la propreté publique à Abidjan : le cas d'Aboboté et Abobo-Baoulé*, Mémoire de Licence, IGT, Abidjan.

ATTACHI Koffi, 1991. *L'impact de la décharge d'Akouédo sur les populations riveraines*. Mémoire de Maîtrise, IGT, Abidjan.

ATTACHI Koffi, 2001. *Problématique de l'urbanisation et les défis de la gestion municipale en Afrique occidentale et Centrale*, BNEDT, PGU.

ATTACHI Koffi, LOUKOU Blaise et BAZIN Yves, 1992. *L'analyse des pratiques spatiales dans l'habitat économique à Abidjan*, CRAU-CRDI, Abidjan.

BAYART Jean-François, 1989. *L'État en Afrique : la politique du ventre*, Fayard, Paris.

BENRABIA Nadia, 2002. *Choix organisationnel et institution : La réforme du secteur des déchets ménagers en Afrique subsaharienne*, Thèse de Sciences économiques, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines.

BERTOLINI Gérard, 1990. *Le marché des ordures : économie et gestion des déchets*, L'Harmattan, Paris.

BOURAHIMAN SIDIBÉ, 2014. *Éducation à l'environnement et sensibilisation des populations dans le District d'Abidjan : cas des ménages dans le quartier pk 18 (commune d'Abobo)*, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

COINTREAU Sandra, 1994. *Private sector participation in municipal solid waste services*, ENDA Développement, Paris.

DISTRICT D'ABIDJAN, 2006. *Situation actuelle de la gestion des ordures ménagères dans le district d'Abidjan*, Rapport d'étude, Abidjan.